

«À propos»

Le journal du plus ancien Syndicat de la Presse Périodique - 1894



Photo : Pierre Ponthus



www.sjpp.fr

juin 2018 ■ numéro 59 ■ 4€



Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

Bureau du Sjpp

Marie-Danielle BAHISSON :
Présidente, chargée du site du SJPP

Jean PIGEON :
Vice-Président, chargé des questions juridiques

Pierre PONTIUS :
Vice-Président, chargé des partenariats

Nadine ADAM :
Secrétaire Générale, chargée des manifestations

Raymond BEYELER :
Secrétaire Général adjoint,

Jean Louis STERNBACH :
Trésorier, chargé des candidatures au SJPP

Siège social :

57 avenue des Ternes 75017 Paris

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS
Cotisation annuelle incluant
l'abonnement au bulletin : **50 euros**
Droits d'admission : 46 euros

Dépot légal 2^e trimestre 2018
ISSN 0752-3076
COMMISSION PARITAIRE 0410 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE
DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD
AVEC LA PRÉSIDENCE

vo**tre** attention svp !

Toute la correspondance doit être adressée
à la présidente,

MARIE-DANIELLE BAHISSON
13 place Masséna 06000 Nice

« À propos »

Revue trimestrielle éditée
par le Syndicat des
Journalistes de
la Presse Périodique

Comite de rédaction

Marie-Danielle BAHISSON :
Directrice de la publication

Pierre PONTIUS :
Rédacteur en chef

Nadine ADAM

Jacques BENHAMOU

Raymond BEYELER

Fabienne LELOUP-DENARIE

Conception graphique et réalisation
ad.com / Pierre Duplan

Impression
K / Le Perreux-sur-Marne

Règlements

Tous les règlements
par chèque à l'ordre
du SJPP doivent être
envoyés au Trésorier,
Jean-Louis Sternbach
- 138 bd Berthier 75017
Paris.

Conseil syndical du Sjpp

Nadine ADAM
Marie-Danielle BAHISSON
Marie-Paule BAHISSON
Jean Marie BALDNER
Jacques BENHAMOU
Raymond BEYELER
Vanessa BIARD
Dominique DUMAREST
BARACCHI TUA
Paul DUNEZ
Pierre Marie JACQUEMIN
Fabienne Leloup DENARIE
Jean PIGEON
Pierre PONTIUS
Jean Louis STERNBACH

Censeur :

Claude BOUCHARDY



L'édito de...

Pierre Ponthus

Avec le printemps qui s'est fait malheureusement attendre, une nouvelle équipe de rédaction prend la suite de la précédente qui a tenu le temps d'un hiver glacial.

Sous la présidence de la directrice de la publication, Marie-Danielle Bahisson, se sont rassemblés 5 anciens du SJPP bien décidés à faire rayonner l'esprit positif de notre Syndicat et de ses membres, qui portent haut et fort des valeurs et des qualités des Journalistes de la presse périodique depuis 1894.

Ce nouveau bulletin s'appellera désormais « *À propos* ». De façon opportune, comme l'indique le Petit Larousse, ce bulletin racontera la vie du Syndicat, de ses membres et une manière plus générale relatera l'actua-

lité culturelle, sociale et professionnelle de nos concitoyens en France et en Europe.

Il sera concret et pratique avec le rappel du calendrier de nos manifestations, des dates de réunions de l'Assemblée Générale, du Conseil Syndical et du Bureau.

Il bénéficiera de plusieurs rubriques animées par nos habituels chroniqueurs membres du Comité de rédaction avec :

- Nadine ADAM, avec ses prises de position sur les refuges d'animaux et l'écologie et la santé
- Jacques BENHAMOU, avec ses interviews radio et sa chronique notariale
- Raymond BEYELER, avec ses chroniques de tournage et ses expositions
- Fabienne LELOUP- DENARIE, avec ses articles sur les expositions, le théâtre et les voyages

“ Ce nouveau bulletin sera l'œuvre de tous avec vos écrits relatant vos points de vue, vos envies et vos coups de cœur.”

Tout article présentant un intérêt pour nos lecteurs, sera pris en compte par le Comité d'« *À propos* » et publié dans la foulée, sous la propre responsabilité de leurs auteurs.

Bien entendu, ce nouveau bulletin sera l'œuvre de tous avec vos écrits relatant vos points de vue, vos envies et vos coups de cœur.

Il y aura 4 numéros « *À propos* » en 2018 :

- Le premier, disponible en version digitale, en juin, apparaissant sur le site du SJPP et annonçant notre prochaine Assemblée Générale du 19 juin,
- Le second, disponible, en version papier, en juillet, après notre Assemblée Générale
- La troisième, disponible en version digitale, en octobre, apparaissant sur le site du SJPP, annonçant la réunion de remise des cartes du 11 décembre avec l'appel à cotisation pour l'année 2019,
- La quatrième, disponible en version papier, en janvier 2019, annonçant le programme de l'année 2019.

Le Comité de rédaction vous remercie pour votre noble attention et compte sur vous tous pour que « *À propos* » soit votre bulletin. ■

Pierre Ponthus
Rédacteur en chef

www.sjpp.fr

Sommaire

Actu
Page 4

Le billet de la présidente
Page 5

La rubrique de Fabienne Leloup-Denarie
Page 6

La rubrique de Raymond Beyeler
Page 7

La rubrique de Nadine Adam
Page 9

La rubrique de Jacques Benhamou
Page 10

La rubrique de Marie-Danielle Bahisson
Page 11

Actus

La vie du Syndicat / Infos pratiques

Le Bulletin « À propos »

► **Textes** : ne pas dépasser 4 000 signes, espaces comprises et citer clairement les emprunts.

► **Photos** : Format Jpg en pièces jointes en 300 dpi ; indépendants des fichiers word ou documents papiers ; fournir les légendes ; s'assurer que les photos sont libres de droits, ne pas oublier le ©.

Le Site

► **Il peut être** enrichi constamment, de textes (non limités) et de photos (© obligatoire) : Il informe des publications et actualités des adhérents et publie des articles séparément de la parution du bulletin « À propos » qui sont à adressés à :
Sarah MESNEL
saramesnel@gmail.com

Cotisation

► **En cas de perte** de votre carte, la demande doit être faite auprès du Trésorier, en joignant un chèque de 10 € à l'ordre du SJPP.

M. Jean-Louis STERNBACH
138, bd Berthier.
75017 Paris.
jean_louis.sternbachbox.fr

Le calendrier 2018 :

- Réunion le 24 mai au CNCCEF , 22 rue Franklin Roosevelt à 17h pour le bureau et 18 h pour le conseil syndical.
- Assemblée générale du SJPP le 19 juin à 19h30, à l'Hôtel Ampère, 102, avenue de Villiers, 75017 Paris.
- Dîner des remises de cartes le 11 décembre (lieu à définir).

Adhésion

- Les informations sur le formulaire de **Demande d'adhésion** à remplir et les conditions de recevabilité des dossiers figurent sur le Site de notre Syndicat, www.sjpp.fr à la rubrique Le Syndicat puis Adhérer.
- Les demandes d'admission au Syndicat sont à envoyer à : M. Jean-Louis STERNBACH, 138 bd Berthier. 75017 Paris. jean_louis.sternbachbox.fr
- Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Merci de veiller à respecter toutes les conditions exigées. Selon nos statuts, les dossiers sont d'abord examinés par le bureau et ensuite soumis à l'approbation du conseil



Le billet de la présidente... Marie-Danielle Bahisson

Une gouvernance assumée !

Il y a sept ans, Guy Bonifaci réunissait ce qui devait être son dernier conseil syndical. Nous étions, nous les nouveaux élus, réunis autour d'une table dans l'arrière-salle d'un restaurant du Val-de-Marne quand Guy fit son entrée en fauteuil roulant poussé par son épouse, notre chère et regrettée Simone. Immédiatement un silence profond s'installa, à la hauteur du respect que nous lui portions. Guy était lucide, il n'en avait plus pour très longtemps et voulait organiser sa succession.

Après que les uns et les autres aient décliné son offre, l'émotion était devenue pesante. Sa parole était fébrile. Il avait consacré tant de temps au SJPP et voulait céder sa place dans de bonnes conditions.

Sa voix était tremblante. Il s'adressa alors aux plus anciens membres du SJPP. Quand vint mon tour, je cherchais comme mes collègues à trouver une bonne raison de refuser la présidence du Syndicat. Mais Guy me coinça : j'étais professionnellement de retour sur Paris et j'appartenais depuis plus de 30 ans au SJPP, son choix était fait. J'étais très troublée. Et quand mon proche voisin me glissa dans l'oreille « si vous y allez, j'y vais aussi » et que tout le monde partagea leur enthousiasme, je n'avais plus le choix. J'acceptai.

Aujourd'hui, si j'ai décidé de relater ces faits, c'est parce que je crois à l'amitié désintéressée que Guy avait su créer entre nous. Je pense qu'il faut une suite à ces périodes de travail soutenu et à ces amitiés partagées.

Pendant plusieurs mois, j'ai été obligée de mettre entre parenthèses mes responsabilités au sein du SJPP pour des raisons médicales. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont manifesté leur soutien et leur sympathie et à vous rassurer. Le SJPP va bien, sa présidente a retrouvé toute son énergie et la gouvernance aussi.


Je commence par remercier l'ensemble du bureau :

mes deux vice-présidents, Jean Pigeon, qui a toujours veillé au respect de nos textes et de nos principes, et Pierre Ponthus, qui a accepté un « intérim » rendu très compliqué ;

Jean-Louis Sternbach, notre trésorier, qui a pris la responsabilité des nouvelles candidatures ;

Nadine Adam, notre nouvelle secrétaire générale, qui continue à organiser pour notre plus grande satisfaction l'organisation de nos manifestations. Elle a pris la suite de Marie-Paule que je remercie du fond du cœur pour m'avoir toujours soutenue dans mon épreuve ;

Raymond Beyeler qui vient de nous rejoindre. Je sais que nous pouvons comp-

 Le SJPP va bien, sa Présidente a retrouvé toute son énergie et la gouvernance aussi."

ter sur sa fidélité, sur ses compétences et talents tant au niveau du bureau que du conseil.

De beaux projets et belles réalisations voient le jour. Grâce à nos deux outils de communication, chacun de nous pourra s'exprimer librement :

- notre bulletin rebaptisé « À propos » avec à sa tête un vrai rédacteur en chef et une équipe de rédaction constituée de vrais professionnels. Je remercie tout particulièrement Fabienne Leloup, Jacques Benhamou et Raymond Beyeler d'avoir pris ces nouvelles responsabilités.

- un site en reconstruction avec une jeune et dynamique webmaster, Sara Mesnel.

L'avenir du SJPP est assuré ; sa gouvernance est forte.

À vous tous, à vos proches et à ceux qui vous sont chers, que l'été 2018 apporte tout le bonheur et les joies de la vie !

Avec ma fidèle amitié. ■

Marie-Danielle Bahisson
Présidente du SJPP

www.sjpp.fr

Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante :
a.duplan@free.fr





La rubrique de...

Fabienne Leloup-Denarie

Le Maître et Marguerite au théâtre de la Tempête : la formi-diable actualité de l'œuvre

Pour un cerveau parisien, rationnel, le roman *Le Maître et Marguerite* de l'écrivain russe Mikhaïl Boulgakov est un électrochoc esthétique : l'union du fantastique, du sacré et du burlesque, pour détourner la formule hugolienne, concernant le drame romantique.

L'écrivain russe mit douze ans à écrire ce roman qui ne fut publié que 33 ans - l'âge du Christ - après sa mort, en 1973. Comme Ivan, l'écrivain, amant de Marguerite, le « Maître », Boulgakov se sait victime de la censure, ne supportant pas le régime stalinien.

L'adaptation dramaturgique réussie au théâtre de la Tempête par Igor Mendjisky relève plusieurs défis : adapter 600 pages d'un roman foisonnant d'épisodes étranges et de réflexions philosophiques ; restituer la force du mythe de Faust sur scène ; montrer l'actualité de cette œuvre qui a dénoncé la « société du spectacle », bien avant Guy Debord et les situationnistes ; représenter l'invisible !

Car il ne s'agit pas moins que de l'intervention du Diable alias Woland, dans le monde terrestre. La pièce commence à Moscou par la scène initiale romanesque où Woland interroge Berlioz, un critique littéraire athée sur l'existence de Dieu, et par conséquent sur celle du Diable.

Woland

- Mais si Dieu n'existe pas, qui dirige l'ordre du monde ?

Berlioz

- L'homme lui-même.

Woland

- Comment pouvez-vous diriger quoi que ce soit, vous ne savez même pas ce que vous ferez ce soir !

L'un des effets du roman et de la pièce sera de jouer sur la surprise et l'imprévu. La scénographie dépouillée emprunte ses lampions au music-hall, sa scène au ring des salles de boxe, sa gestuelle à la danse contemporaine, sur fond de mu-

sique cubaine et de vidéo fort à propos. Dans l'univers de Boulgakov, Satan et sa suite paradent sur un plateau de télévision, après un spectacle de magie noire donné dans un grand théâtre moscovite. Le présentateur télé s'agit devant un Diable habillé en dandy et ironique. Saluons le talent de Romain Cottard : il incarne un Méphistophélès élégant et délicieusement inquiétant. Par sa posture, le présentateur télé incarne le ridicule de la société de consommation fascinée par le tour de passe des illusionnistes-financiers. Dénonciation de la propagande et des médias prémonitoire dans les années 30... Dénonciation des habillages visuels et sonores véhiculés par les écrans.

Le Diable trouve que les êtres humains ont changé extérieurement. Mais ont-ils changé intérieurement ? L'une des grandes questions posées par le roman et la pièce. Woland surprend par ses questions qu'il pose sans avoir l'air d'y toucher.

L'inattendu ne provient pas seulement de l'irruption des démons, mais de celle également de Marguerite, amoureuse éperdue du Maître, auteur d'un Evangile apocryphe sur la véritable histoire du Christ et de Ponce Pilate, regrettant sa lâcheté...diabolique, chez Woland.

Par amour, Marguerite se mue en sorcière et grande maîtresse de cérémonie du bal de la lune, bal infernal où sont conviés dictateurs, serial-killers et âmes perdues. Le spectateur appréciera la juxtaposition des époques avec l'apparition d'Hitler et de Staline, hologrammes d'une époque cauchemardesque.

Marguerite y retrouve Berlioz, critique décapité, condamné au néant à cause de son entêtement à affirmer des principes qu'il ne maîtrise pas. A chacun son dû.

L'actrice Esther Van Den Driessche joue avec sensibilité ce personnage protégé par sa pureté, droit sur son balai, pourrait-on dire, rêveur parmi la collection de mappemondes de Woland. Un Diable qui se fie davantage à ses mappemondes qu'aux informations données par les êtres humains.

Rien de monolithique ou de définitif chez Boulgakov. Pas même le Diable.

S'il sème le chaos à Moscou en compagnie de Béhémoth, son chat-bourreau, c'est le Diable qui réunit les amants, leur proposant une forteresse d'encre en enfer. Comme c'est le Diable également qui rend au Maître son manuscrit lu « en haut », évoquant la mémoire absolue de toute chose.

Le dénouement de la pièce en est-il plus satisfaisant ?

Rien n'est moins sûr, puisque les amants trouvent leur bonheur en enfer, que les écrivains ont besoin de la puissance des ténèbres pour échapper à la tyrannie des apparences et de l'argent.

Peut-être faudrait-il distinguer alors les deux visages du diable : Satan, le semeur de chaos et Lucifer, le porteur de lumière. À l'instar de la lame XV du Tarot, où la figure hermaphrodite du Diable évoque une personnalité extraordinaire, dotée d'une conscience supérieure. Avec cet arcane, il est question de folie, mais aussi de liberté créatrice.

D'où le Chat chanteur dans la pièce : merveilleux Alexandre Soulié.

D'où la transformation de Marguerite en sorcière, heureuse de se sentir enfin légère, débarrassée de la charge mentale des codes sociaux.

Donc tout dépend de l'individu faisant face au Diable ! ■

Fabienne Leloup-Denarie

Mis en scène par Igor Mendjisky. (jusqu'au 10 juin à la Cartoucherie, présenté au Festival d'Avignon). (Texte à L'avant-scène théâtre).



La rubrique de...
Raymond Beyeler



Entrée des artistes. Chroniques de tournage

Notre confrère déjà remarqué sur les écrans, notamment auprès de Nicole Kidman (*Grâce of Monaco*) ou François Cluzet (*Intouchables*) nous fait pénétrer ici dans les coulisses d'une fresque historique consacrée à la Révolution Française, *Un peuple et son roi*. Le film sortira au dernier trimestre 2018.

IDÉAUX

Il y a deux moyens sûrs de ne rien comprendre à la Révolution, affirmait François Furet, c'est de la maudire ou de la célébrer. Mais, lieu de toutes les controverses, nul doute qu'avec la fresque historique qui lui est consacrée, *Un Peuple et son roi*, elle ne suscite encore, de part et d'autres, des exégèses malveillantes ou des panégyriques. Pourtant, le réalisateur Pierre Schoeller,

entouré d'historiens compétents, s'est attaché longtemps à une restitution rigoureuse de l'Histoire et, s'agissant de cinéma, a construit une intrigue entre la vie et l'archive, entre l'événement et le destin. Et mieux encore, comme Michelet, a recherché l'âme dans les faits.

En tout cas, député de la Législative puis de la Convention, je dus m'immerger sans avertissement dans la chronique révolu-



*La rubrique de...***Raymond Beyeler**

tionnaire et représenter le Peuple. C'est méritoire. Et approprié, quand on adhère au idéaux. Mais il fallait ignorer la complexité de l'entreprise, le sang inexpiable des prisons, la fragilité du pouvoir devant l'insurrection, le péril aux frontières. Et l'accusateur public. Difficile de réduire l'exaltation dans les jours sans pain, quand l'Ancien régime et L'Ami du peuple ont porté le fer à l'incandescence : quiconque n'a jamais craint pour sa vie serait en peine de porter un jugement.

**Robespierre - Louis Garrel****HMC**

Avant d'aborder cependant la réplique fidèle de la salle du Manège des Tuileries où deux tribunes se font face (au sens offensif du terme), diverses exigences préparatoires furent nécessaires. Changer de siècle demande résolution et patience. On pénètre à l'aube dans la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, ancienne abbaye royale de Saint-Denis. Solennel. Le théâtre attendant fait loge, HMC pour les initiés, où l'habilleuse méticuleusement aide à nous ajuster : bas opaques et lactescents, gilet damassé et hauts-de-chausses, chemise vaporeuse et foulard à circonvolution. Puis le ma-

quillage plutôt crayeux présage des jours austères sous une perruque malcommode et abondamment poudrée. Ainsi métamorphosés et incrédules, les comédiens de base s'observent à la fameuse table de régie qui fume d'un sévère Robusta. Après un briefing de style RAF, le réalisateur laisse toute liberté (c'est bien le moins) à nos personnages, une marge de créativité dans l'esprit du contexte. On s'apostrophe et se défie, se conspu ou se congratule. Mais, auprès de Robespierre (Louis Garrel), il ne s'agit déjà plus d'agitation politique mais de renverser les idoles, de dépasser l'assujettissement féodal par un Contrat social.

TRAVELLING

Parallèlement, de la prise de la Bastille à l'exécution de Louis XVI (Laurent Lafitte), Pierre Schoeller introduit divers éléments de fiction, à travers l'activité d'un atelier du faubourg Saint-Antoine, d'un maître verrier (Olivier Gourmet), d'un malicieux aventurier (Gaspar Ulliel), ou d'une gracieuse passionaria, (Adèle Haenel), humbles héros tombés abruptement dans l'Histoire. On les voit d'ailleurs évoluer avec ardeur dans nos tribunes.

Dans le roman national, les guetteurs font la chasse aux anachronismes. Deux caméras évaluent la profondeur de champ. Action ! L'Assemblée frémit sous un long travelling latéral (effet de dévoilement). La Gauche fractionne, Danton exige De l'audace. Il me tend une main fraternelle quand Saint-Just (Niels Schneider) méprise la poussière que le compose et qui nous parle.

POUR MÉMOIRE

L'Assemblée Constituante qui rédigea la constitution décréta étrangement qu'elle n'était pas qualifiée pour l'appliquer. C'est donc une classe politique renouvelée, la Législative, qui siégea dès le premier octobre 1791. Pour le meilleur et plutôt pour le pire quand, en avril 1792, elle vota la guerre. Conséquences insondables : chute de la royauté, levée en masse (d'où la Vendée), Salut public (d'où la Terreur). En face, une coalition puissante : les armées de Coblençe (no-

bles émigrés), de Prusse et d'Autriche commandées par le Duc de Brunswick qui, autoproclamé sauveur de notre monarchie, menaçait Paris d'une exécution militaire (le Manifeste). La réponse de la capitale fut l'insurrection du 10 août (1792) et la prise (sanglante) des Tuileries.

ILLUSION LYRIQUE

Je vis alors ce peuple inflammable défier jusqu'à notre Législative. Il exigeait ce que la Montagne proposait depuis Varennes : de suspendre Louis XVI (qu'on dissimulait) de ses pouvoirs. On réclama une nouvelle assemblée. Ce fut la Convention qui, dès le 21 septembre, abolit sine die la royauté. Mise en scène de circonstance et discours appropriés. Puis des jours de victoire (Valmy, Jemmapes) vont passer et des heures sombres, des mots d'apaisement et des fureurs déclamatoires jusqu'au procès royal où le deuil progressa, nominativement, dans une pesanteur sépulcrale. Cette nuit fut lente et nous étions, comme les chandelles, bien près de nous consumer. D'ailleurs, les maquilleuses avaient forcé sur nos cernes pour le chef opérateur, Julien Hirsch, qui tournait en caméra numérique.

Quand tout fut dénoncé, la Révolution, comme le tournage, s'épuisa. On démonta alors les décors et replia les drapeaux. Entre les cérémonies funèbres et l'illusion lyrique, nous aurons beaucoup vieilli dans le singulier vertige du temps où les saisons furent un siècle. Et c'est encore peu, si la mort est le début de l'immortalité (Robespierre). ■

Raymond Beyeler**Le Peuple à la Législative**



La rubrique de... Nadine Adam

Pour la protection des animaux Moment magique au Refuge de l'Arche

À Château-Gontier, dans la Mayenne, Christian Huchedé a fondé le Refuge de l'Arche, à présent dirigé par ses enfants Aude et Yann. En un demi-siècle, des dizaines de milliers d'animaux sauvages ont été sauvés et même, pour certains, relâchés. Et des personnes en difficulté ont repris goût à la vie.

C'est le photographe Michel Pourny qui m'avait parlé du Refuge de l'Arche et de la famille Huchedé. J'avais eu l'opportunité de rencontrer Yann Huchedé à Paris lors d'une conférence de Jane Goodall, primatologue, éthologue et anthropologue britannique. J'avais vu des vidéos sur internet et apprécié le merveilleux livre Le refuge de l'Arche ou l'empreinte du destin de Jean-Marie Mulon... et je rêvais d'aller voir de près les animaux ! Pour réaliser ce rêve, j'ai donc profité de l'inauguration, le 7 avril 2018, du lieu d'accueil du public situé à l'entrée du parc.

Dès l'arrivée, une scénographie explique la démarche de l'association : œuvrer en faveur des animaux et de la protection animale en offrant un lieu de sauvetage et de paix à des animaux sauvages et domestiques. L'histoire commence en 1968, lorsque quatre jeunes apportent un cormoran blessé à Christian Huchedé, amoureux des animaux. Ils créent le Club Chouette qui deviendra le CEPAN ou Club d'étude et de protection des animaux et de la nature. En 1974, la première pierre du Refuge est posée. Il s'agit non seulement de sauvegarder des animaux, mais aussi de sensibiliser les visiteurs au sort des animaux exotiques et sauvages détenus en captivité... pour les dissuader de devenir propriétaires de tels animaux. La visite commence par la grande volière, où des grues couronnées, ibis, hérons, cigognes, tortues, évoluent en liberté tout autour des visiteurs. Trois parcours fléchés sont proposés ; la visite prend le temps (de 2 h 30 à toute la journée) qu'on a envie de consacrer à la découverte de près d'un millier de pensionnaires, d'une centaine d'espèces différentes, qui vivent sur 11 hectares. Chaque animal a son

histoire (à découvrir sur place), malheureusement souvent perturbée par le contact avec les humains.

DES DROMADAIRES ET DES BOAS !

Les animaux sauvages proviennent de zoos, de cirques, de laboratoires, ou des douanes. Certains ont été récupérés car ils étaient blessés. Les animaux exotiques ont souvent été abandonnés car ils étaient devenus trop encombrants. Environ 450 mammifères, de 40 espèces différentes, s'ébattent dans des enclos les plus agréables possibles : des rongeurs, des ongulés (buffles, lamas, dromadaires), des carnivores (ratons laveurs, loups, renards, ours), des félins (lions, tigres, panthères, chats pêcheurs), des primates (babouins, macaques, lémuriens). Environ 460 oiseaux (de 60 espèces) vivent là : des rapaces, des ratites (autruches, émeus, nandous), des échassiers (hérons), des perroquets, des passereaux exotiques, des palmipèdes, columbidés, corvidés, gallinacés, sturnidés... S'y ajoute une quarantaine de reptiles (5 espèces) : pythons, boas, tortues.

Au Refuge de l'Arche, une équipe de soigneurs animaliers, dont un vétérinaire permanent, veille sur les animaux. Parmi la trentaine de salariés, certains sont en insertion. Le Refuge est en effet l'un des cinq chantiers d'insertion existant en Mayenne. Née dans les années 1970, l'insertion par l'activité économique vise à redonner du travail à des personnes en difficulté ; encadrée par une loi du précédent gouvernement, en 2014, elle est relayée par les conseils départementaux.

Dans le Centre de sauvegarde, dissocié du refuge pour éviter le contact humain, sont soignés les animaux blessés. Oiseaux

et mammifères, trouvés dans la nature en Mayenne, dans le Maine-et-Loire ou la Sarthe, seront ensuite relâchés. Cette entité, elle aussi administrée par le CEPAN, accueille 530 animaux par an. Pour l'ensemble des animaux, l'association dépense environ 200 euros par jour pour les fruits, légumes, le foin, la viande, les granulés et graines. Les partenaires du CEPAN sont communauté de communes du Pays de Château-Gontier, le conseil départemental de la Mayenne, la région Pays de la Loire, la fondation Brigitte Bardot, la fondation 30 millions d'amis, ainsi que des entreprises.

RECONNAISSANCE

POUR LA FAMILLE HUCHEDE

La visite, qui est évidemment un excellent moyen de soutenir le Refuge de l'Arche et ses hôtes, présente plus d'un attrait. On peut bien sûr se promener dans le parc, admirer les animaux de près, voir les singes vivre sur leur île au milieu d'un plan d'eau, croiser des oies qui se chamaillent sur les chemins... Selon les horaires, il est possible d'assister à la distribution de la nourriture. Assister aux repas des animaux est un moment de pure joie. Des ateliers éducatifs, des animations, des jeux pédagogiques, des points rencontre d'éthologie sur les émotions animales, sont organisés pour susciter une meilleure prise de conscience. Un très bel espace est consacré à des expositions. Actuellement et jusqu'au 2 septembre 2018, Le Cabinet des Merveilles raconte l'histoire du Refuge. Une boutique complète le tout. Régulièrement, sont organisés des week-ends sur le thème de la protection animale avec des stands d'associations et des invités prestigieux.

Dans sa nouvelle édition des Pays de la Loire, Le Guide vert Michelin attribue une étoile au Refuge de l'Arche pour sa richesse patrimoniale et historique. Un cadeau mérité pour ses 50 ans ! La fréquentation très importante du Refuge de l'Arche – c'est le site mayennais le plus visité – est un véritable reconnaissance du travail exceptionnel réalisé par Christian Huchedé, son épouse Danielle et leurs enfants. ■

Nadine Adam

Pour en savoir plus :
www.refuge-arche.org



La rubrique de... Jacques Benhamou

«Notre confrère Jacques Benhamou anime deux fois par mois, les premier et quatrième lundi, sur la radio RCJ94.8fm, une émission culturelle intitulée «Coté jardin» au cours de laquelle il reçoit des personnalités de tous les horizons : politiques, religieux, littéraire, scientifique, artistiques et toutes autres personnalités connues ou inconnues pouvant présenter un intérêt intellectuel. Il nous propose pour chaque numéro de notre revue, un extrait de son émission avec pour titre «trois questions à», diffusée le 23 avril 2018.

3 Questions à... Noëlle Lenoir

Aujourd'hui, Madame Noëlle Lenoir, ancienne ministre des Affaires Européennes, ancienne membre du conseil Constitutionnel, entre autres activités et fonctions, et actuellement avocate.

1°) **Jacques Benhamou: On parle beaucoup actuellement du droit des femmes:**

Noëlle Lenoir: C'est vrai qu'aujourd'hui il y a une évolution, les mouvements féministes y ont contribué, mais il est vrai aussi les mouvements de femmes, même les associations de femmes sont silencieuses devant la régression au nom de la religion qui crée des tensions au sein de la société française.

On a souvent tendance à oublier que l'égalité établie entre les hommes et les femmes, résulte de la constitution de 1945, mais il faut constater que des femmes qui veulent faire carrière ont énormément de difficultés pour vivre en même temps une vie de famille et avoir des enfants. Il faut qu'il y ait un vrai partage des tâches au sein du couple, ce qui n'est pas toujours évident. En politique c'est encore plus flagrant, regardez, Madame MERKEL, en Allemagne et Madame Theresa MAY en Grande Bretagne n'ont pas d'enfant.

2°) **Jacques Benhamou: Et la culture, Noëlle Lenoir, n'y a-t-il pas un choc de cultures, culture occidentale/culture orientale?**

Noëlle Lenoir: Nous sommes dans une société globalisée et ouverte, ce qui devrait être aussi une richesse, mais on assiste, effectivement, à un repli sur soi d'une partie de la population. Sous prétexte de croyance on ne se montre ni discret ni tolérant, ce qui crée un vrai clivage



et une radicalisation qui s'installe, y compris chez les jeunes, véhiculée non seulement par les Imams, mais également et curieusement par notre Education Nationale. Pour exemple, un manuel scolaire pour élèves de classe de cinquième, c'est à dire âgés d'à peine 11 à 12 ans, comporte un chapitre intitulé «djihad» et explique ce qu'est le djihad. Ce qui est catastrophique!

3°) **Jacques Benhamou: Et la laïcité, peut-on agir pour la faire respecter et comment faire respecter les indispensables lois de la République?**

Noëlle Lenoir: On cherche aujourd'hui à diaboliser la laïcité. Elle n'est pas vécue dans la France d'aujourd'hui comme au siècle dernier, avec toute sa rigueur. En réalité la laïcité c'est le droit de vivre ensemble sans que personne ne s'efforce de faire partager ses croyances par l'autre! Les musulmans de France ont une grande responsabilité pour éviter que de plus en plus de jeunes s'engagent à combattre pour Dieu et commettent les pires atrocités! ■

«Le point de droit éclairé par Jacques Benhamou»

Question : Mon mari est parti vivre avec une autre femme. Nous ne sommes pas divorcés et sommes mariés sous le régime de la communauté. Mon mari veut vendre la maison. Peut-il m'obliger à la mettre en vente?

Réponse : Il peut toujours vous le demander mais vous n'êtes pas obligée d'accepter, car votre maison constitue le logement de la famille et il faut l'accord des deux pour la vente.

Vous devez d'abord divorcer, puis, ensuite, partager les biens dépendant de votre communauté, dont, bien sûr votre maison. S'il existe d'autres biens suffisants dans votre communauté, peut être que dans le cadre d'un partage de communauté la maison pourrait vous être attribuée, à défaut vous pourrez demander au juge l'attribution préférentielle et indemniser votre mari de la valeur de sa part dans des délais fixés par le juge, sachant que dans le cadre du divorce vous pourriez également demander une prestation compensatoire qui pourrait réduire le montant de votre obligation financière pour le rachat de la part de votre mari dans la maison. Mais la décision du juge est également ici souveraine.»

Jacques Benhamou.



La rubrique de...
Marie-Danielle Bahisson



La remise de 24 Cannes Blanches Electroniques du Centenaire à Paris.

Ce mardi 29 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris, a été remis à 24 aveugles Parisiens une nouvelle Canne Blanche Electronique de 3^e génération destinée à les rendre autonomes en matière de locomotion.

C'est une première mondiale a souligné Pierre Ponthus, Président Fondateur de CBEL (Canne Blanche Electronique -Lions de France) devant la centaine de participants comprenant des élus parisiens comme Madame Pauline Véron, 1^{er} Adjointe au maire, plusieurs responsables d'associations d'aveugles et de nombreux membres du Lions Clubs.

Il a été précisé qu'après 17 années de dons

de Cannes blanches Electroniques à plus de 1600 aveugles en France, une nouvelle Canne Blanche Electronique de troisième génération est apparue.

Elle ne marche plus à la vibration, mais utilise un Iphone pour traduite les obstacles en sons spatiaux, ce qui met immédiatement en garde l'aveugle sur les risques d'une collision avec des obstacle venant à lui.

C'est effectivement une simplification par rapport aux anciennes Cannes, car il n'est plus besoin de formation pour interpréter les signaux transmis par le portable. De plus, cette Canne du Centenaire lui indique sa position et toute sorte d'informations grâce à la connectique de la Ville dans laquelle il se trouve. Cet appareil a été mis au point par la start-up GoSense à Lyon. Elle guidera

les aveugles pour les futurs jeux olympiques de 2024. (voir la fiche technique en PJ). Elle ne coute que 800 € avec tous les accessoires.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Lions Club qui fête cette année ses 100ans d'existence et c'est raison pour laquelle la nouvelle Canne Blanche Electronique s'appellera désormais la Canne du centenaire. ■

Pour en savoir plus :

la notice Rango est en ligne à : <http://www.noticerango.com>

le lien de téléchargement sur l'Apple store de l'application mobile Rango : <https://itunes.apple.com/us/app/rango/id1366950397?mt=8>



Le Temps - Collage Raymond Beyeler



www.sjpp.fr